



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Besançon, le 13 mai 2026

Objet : Quatre Lynx remis en liberté dans le massif du Jura : retour à la nature pour trois mâles et une femelle sauvés à l'hiver 2025

Chaque année, plusieurs Lynx en détresse ou blessés sont capturés pour être soignés. Au printemps, si leur situation le permet, ils sont remis dans leur milieu naturel.

Les 27 avril, 29 avril, 4 et 6 mai, trois mâles et une femelle Lynx ont ainsi été remis en liberté à proximité des lieux où ils avaient été recueillis à l'hiver dernier. Les lynx ont été capturés sur les communes Baumes-les-Dames (25), Premiers Sapins (25) et Morteau (39). Pour l'un d'entre eux, la mère avait été tuée par une collision routière laissant derrière elle une fratrie de 3 jeunes dont seul un individu a survécu.

Pris en charge et réhabilités par le centre de soin à la faune sauvage Athenas (39), ces quatre Lynx ont été jugés aptes à leur réinsertion dans le milieu naturel et ont été relâchés sur les cantons de Mont-Sous-Vaudrey, Valdahon, Saint Laurent en Grandvaux et Baume -les-Dames.

Pôle communication

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Mél : communication.drealbfc@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

Le Lynx boréal, le plus grand félin sauvage présent en Europe, est une espèce menacée et strictement protégée au niveau international et national dont l'état de conservation revêt un enjeu majeur pour la France. Le Massif du Jura héberge 80 % de la population de Lynx. La région a donc une responsabilité particulière vis-à-vis de cette espèce. Actuellement les deux principales menaces sont les collisions routières et les destructions illégales qui représentent à elles seules plus de 80 % de la mortalité.

Cette remise en liberté est encadrée par un arrêté ministériel du 1er juillet 2022. Les services de l'État (Préfectures de département, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, Directions Départementales des Territoires, Office Français de la Biodiversité) veillent au respect des dispositions prévues.

Les Lynx ont été équipés d'un collier VHF/GPS pour garantir leur sécurité et collecter des informations sur leur réinsertion et leur bonne réadaptation au milieu naturel.

Les opérations de prise en charge de Lynx blessés et plus généralement de préservation de l'espèce s'inscrivent dans le cadre plus large du Plan National d'Actions en faveur du Lynx boréal dont la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et l'Office Français pour la Biodiversité assurent la coordination et l'animation (site internet dédié au PNA Lynx).

Ce plan qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés (représentants associatifs, scientifiques, représentants des activités socio-professionnelles, éleveurs, chasseurs...) vise à rétablir l'espèce dans un état de conservation favorable. Ce premier Plan National d'Actions sur 5 ans constitue une première étape vers l'atteinte de cet objectif de long terme.

Pôle communication

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Mél : communication.drealbfc@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

 @Prefet21_BFC
 @Prefet21.BFC